

Protection sociale du chef d'entreprise et de ses salariés le 23 octobre à Niort

mardi 23 octobre 2018, par [lpe](#)

En octobre 2015, la CPME créait le dispositif Santé PME, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, visant à accompagner les dirigeants des TPE-PME, adhérents au syndicat, dans la gestion de leur protection sociale et celle de leur entreprise.

Ce nouveau service s'étant étoffé depuis sa mise en oeuvre, une information complète était nécessaire, d'où cette matinale d'information le Mardi 23 octobre 2018 de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la CPME des Deux-Sèvres, 1A rue Paul Langevin à NIORT - 79000

Les points abordés seront :

1. La protection sociale du chef d'entreprise et de ses salariés,
2. L'encadrement juridique des contrats collectifs santé et les clause de dispense d'adhésion,
3. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et l'outil PREVISOFIT
4. Un point d'actualité sur la réforme des retraites

Si vous êtes intéressés pour participer à cette présentation, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de la CPME 79 par e-mail (contact@cpme79.fr) ou par téléphone (05 49 24 84 32) avant le 12 octobre 2018.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite pour les adhérents ! Pour les non-adhérents, nous vous demandons une participation de 10€.

Plus sur www.cpme79.fr